

GESTION DES STUPÉFIANTS : LES ARMOIRES **OMNICELL** DÉMONTRENT LEURS BÉNÉFICES

PAR JOËLLE HAYEK / SOUHAITANT ALLÉGER ET SÉCURISER LA GESTION DES MÉDICAMENTS STUPÉFIANTS, LA PHARMACIE À USAGE INTERNE (PUI) DE L'HÔPITAL SAINT-LOUIS (AP-HP) S'EST APPUYÉE AVEC SUCCÈS SUR LES ARMOIRES SÉCURISÉES DÉVELOPPÉES PAR OMNICELL. LES EXPLICATIONS DU DR LAURE DEVILLE, PHARMACIEN PRATICIEN HOSPITALIER (SERVICE DE PHARMACIE, DR ISABELLE MADELAINE).



L'automate Omnicell de la PUI opéré par Xavier Dancoine, préparateur en pharmacie

Dans quel contexte avez-vous souhaité recourir aux armoires Omnicell pour la gestion des stupéfiants ?

Dr Laure Deville : Nous avons tout d'abord équipé des services de soins intensifs, réanimations et urgences en armoires Omnicell, puis l'ensemble des services de l'hôpital. Nous y avons intégré les dotations de stupéfiants de chacun de ces services afin de faciliter et sécuriser la gestion des stupéfiants pour les équipes soignantes. Ces médicaments étaient en effet, jusque-là, détenus dans des coffres blindés, et imposaient des inventaires complets à chaque changement d'équipe, ainsi que des investigations chronophages en cas d'écart, faute de données de traçabilité exhaustives. Il nous a donc paru opportun de tester l'inclusion des dotations de stupéfiants dans ces armoires sécurisées, une organisation qui a rapidement confirmé sa pertinence : le soignant effectuant un prélèvement est guidé pas à pas pour valider les étapes requises par la réglementation. Il lui est par exemple demandé d'effectuer un comptage de la case concernée en amont de la collecte, et toute incohérence lui est immédiatement signalée. Si l'écart est confirmé, les données du logiciel Omnicenter permettent de remonter rapidement la chaîne des responsabilités, offrant un gain de temps considérable pour la résolution de l'incident.

Forts de ces constats, vous avez aussi équipé la PUI en décembre 2021.

Pourriez-vous nous en parler ?

Là aussi, les stupéfiants étaient stockés

dans un coffre-fort sécurisé et faisaient l'objet d'un inventaire quotidien des références dispensées le jour-même, et de deux inventaires hebdomadaires complets. Cette organisation très lourde mobilisait un préparateur à temps plein, et tout écart se traduisait, une fois de plus, par des investigations longues et complexes. En dédiant une armoire Omnicell à la gestion des médicaments stupéfiants, nous pouvions donc tout autant mieux employer le temps des PPH, gagner du temps, sécuriser nos stocks, améliorer nos pratiques et fluidifier nos process. Naturellement, nous continuons de réaliser des inventaires réguliers, mais nous avons gagné un temps précieux sur les investigations car le moindre mouvement est tracé, y compris les mouvements nuls.

Auriez-vous des recommandations particulières pour les établissements souhaitant eux aussi déployer des armoires pharmaceutiques sécurisées ?

Pour assurer le succès du projet, il est important d'y associer dès le départ l'ensemble des acteurs concernés, de disposer au préalable des prérequis informatiques permettant d'automatiser la transmission des données entre l'armoire centrale, les armoires satellites et les logiciels métiers – un point sur lequel nous travaillons encore –, et de porter une attention particulière à la conduite du changement. Ces recommandations s'appliquent aussi bien au circuit des médicaments « classiques » qu'à celui des stupéfiants, et nous avons d'ailleurs consacré un article* proposant une check-list des tâches nécessaires au

déploiement d'une armoire informatisée. En tout état de cause, les bénéfices d'une telle organisation ont été objectivés lors de deux enquêtes de satisfaction auprès des IDE et PPH qui ont mis en avant leur facilité d'utilisation, leur rapide prise en main et la sécurisation ressentie. ●

*R. Pieragostini, B. Le Corre, V. poupon, A. Garnier, I. Madelaine, L. Deville, Une check-list pour optimiser le déploiement d'armoires informatisées au sein d'un hôpital : un support indispensable. *Annales Pharmaceutiques Françaises* 80 (2022), 570-575. <https://doi.org/10.1016/j.pharma.2021.09.001>

« Bien que très exigeante, la réglementation applicable aux stupéfiants autorise une large variété de modalités organisationnelles. Souvent lourdes et chronophages, celles-ci peuvent être allégées par le recours aux armoires informatisées, dont la force majeure a, à mon sens, trait à leur transversalité : loin de se limiter aux seuls produits stupéfiants, elles permettent en effet de gérer l'intégralité des stocks et des dotations pharmaceutiques, favorisant l'homogénéisation des pratiques et offrant de réels gains de sécurité globaux. Forts des nombreux projets déjà accompagnés – mais aussi de ma propre expérience de pharmacien hospitalier –, nous sommes ici en mesure de préconiser les organisations les plus pertinentes par rapport au contexte local, mais aussi les meilleures pratiques afin que les bénéfices escomptés soient rapidement au rendez-vous », précise le Dr Myrèse Radoux, pharmacienne consultante chez Omnicell.